38e Année - N° 2954. Le No 0,20 c. Paraît le Samedi 22 Mai 1926

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DOUZE francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au Bureau du Journal ; à Paris, à l'*Agence Havas*, 62, rue de Richelieu, et dans les principales Agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....1,00

Réclames (la ligne).....0,80

Commerciales (la ligne).....1,00

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LA Contribution Volontaire

Répondant à l'appel de M. Grosjean, sous-préfet de Sisteron, les membres du Comité d'arrondissement pour la Contribution Volontaire se sont réunis le mardi 18 mai, à la Sous-préfecture. Le Comité définitivement constitué sous la présidence de M. le Sous-préfet est composé de :

MM.

Allègre, Conseiller honoraire à la Cour d'Aix, maire de Volonne ;
Ayasse, Conseiller d'arrondissement ;
Bayle, notaire à Turriers ;
Bernard, Conseiller d'arrondissement ;
Bernard, directeur des Travaux des Forces motrices de la Durance :
Bertrand, huissier à Sisteron ;
Bonfort directeur du canal de Sisteron ;
Bontoux, minotier ;
Bouisson, correspondant du « Petit Marseillais » ;
Brémond, sériciculteur à Sisteron ;
Brun, principal du Collège ;
Brunet, secrétaire de la sous-préfecture ;
Buès, notaire à Sisteron :
Caire, président du Tribunal civil ;
Cassan, conseiller d'arrondissement ;
Clément, président du conseil d'arrondissement ;
Clergue, hôtelier ;
Colomb, président d'honneur de la la Fédération des mutilés des Basses-Alpes ;
Colomb, directeur des « Galeries Sisteronnaises » ;
Duret, lieutenant de gendarmerie ;
Empouy, receveur des Contributions Indirectes ;
Gaillard, receveur des P. T. T. ;
Mlle Garde, directrice de l'E. P. S. de jeunes filles ;

MM.

Gras, gérant de la Banque des Alpes ;
Guigues, administrateur-délégué de la Ruche Sisteronnaise :
Janson, correspondant du « Petit Provençal ;
Jean, receveur des Finances ;
Jourdan, notaire à Noyers ;
Lieutier, directeur de « Sisteron-Journal » ;
Lieutaud, notaire à Volonne ;
Magnan, maire de Turriers ;
Marin, inspecteur de l'Enseignement primaire ;
Massot, notaire à la Motte ;
Mme Meissonnier, directrice de l'Ecole maternelle ;

MM.

Montet, conservateur des Hypothèques ;
Paret, maire de Sisteron ;
Pauchon, notaire à Claret ;
Petitot, receveur entreposeur des Tabacs ;
Mlle Peyron, directrice de l'Ecole de filles ;

MM.

Pulvérail, conseiller d'arrondissement ;
Rambaud, ingénieur des Ponts et Chaussées ;
Reymond, conseiller d'arrondissement ;
Reymond, maire de La Motte ;
Reynaud, président des « Touristes des Alpes » ;
Reynaud, directeur des Usines de St-Auban ;
Roa, adjoint au maire de Sisteron ;
Docteur Robert ;
Robert, inspecteur adjoint de l'Enregistrement ;
Docteur Rolland ;
Rolland, conseiller d'arrondissement ;
Rouvier, directeur de l'Ecole de garcons ;
Roux, contrôleur des Contributions Directes ;
Roy, inspecteur des Eaux et Forêts ;
Tessandié, juge d'Instruction ;
Vias, procureur de la République ;
Villevieille, juge de Paix.

Après avoir très vivement remercié les membres du Comité de l'empressement avec lequel ils ont bien voulu répondre à son invitation, M. le Sous Préfet expose le but de la réunion et montre les raisons pour lesquelles le Gouvernement a créé la Caisse d'amortissement, puis il donne lecture de l'appel rédigé par le Comité national et termine par un vibrant appel au patriotisme de la population de l'arrondissement.

Il est ensuite procédé à la nomination d'une commission d'études composée de MM. Brémond, Buès, Caire, Clergue, Gaillard, Gras, Jean, Lieutier, Paret et Reynaud Albert, qui se réunira très prochainement à la Sous-Préfecture pour étudier les moyens de propagande les plus efficaces.

M. le Receveur des Finances donne connaissance des versements déjà faits, puis sur l'initiative d'un membre du comité, qui donne lui-même l'exemple, une souscription est ouverte séance tenante. Nous sommes certains que nos compatriotes de l'arrondissement de Sisteron viendront y apporter généreusement leur contribution volontaire pour le salut de la France par le redressement du franc.

Les versements sont reçus dans toutes les Caisses publiques, dans les Banques, les Mairies et chez les notaires.

* *

CONTRIBUTIONS

pour l'assainissement financier

Souscriptions reçues (suite)

MM.

Clergue, Hôtel	100 frs
Colomb Raoul, Galeries Sisteronnaises	200
Gasquet, Receveur municipal	50
Famille Reboul	50
Grosjean, Sous-Préfet	200
Anglès Frédéric, Conseiller général	500
Brémond Jules, sériciculteur	500
Reynaud Albert, Nouveautés	100
Richaud Elie, boucher	100
Lieutier Frédéric	100
Bernard, coiffeur	50
Personnel P. T. T.	230
Roux Marcel, contrôleur des Contributions Directes	100
Total	2280
Souscriptions antérieures	2060
Total à ce jour	4340 frs

A travers la République

« A TRAVERS LA REPUBLIQUE », tel est le titre sous lequel M. Louis Andrieux, ancien Préfet de police, ancien ambassadeur en Espagne et dernièrement encore député des Basses-Alpes, vient de publier ses mémoires (Editions Payot, 106, Boulevard St-Germain, Paris)

M. Andrieux avait, il y a déjà quelque vingt ans, publié un Essai sur ses mémoires, celles d'aujourd'hui ont suivies les évènements, elles sont donc complètes puisqu'elles ont l'avantage d'être écrites par un homme dont l'âge lui a permis de connaitre la Révolution de 1848, la commune de 1870-71, qui a été Préfet de police, ambassadeur, député des Basses-Alpes et qui a été mêlé de part toutes ses fonctions aux différents évènements politiques qui se sont déroulés jusqu'à nos jours, car M. Andrieux est un de ceux de qui l'on peut dire qu'il a beaucoup voyagé, beaucoup vu et par conséquent beaucoup retenu. Ses mémoires viennent donc à point pour instruire ceux qui ignorent notre histoire

Complètons ce résumé en disant que ce livre est écrit dans un style imagé, plein de verve et d'humour, car M. Louis Andrieux fut un des plus spirituels députés de la Chambre française.

Nous empruntons à ses mémoires parmi tant d'anecdotes celle concernant une partie de chasse présidentielle :

Nos remerciements à M. Andrieux pour l'envoi qu'il nous a fait et la dédicace qui l'accompagne.

S.-J.

...Septembre. - Les Chasses Présidentielles

Allons, chasseur, vite en campagne !
Du cor n'entends-tu pas le son ?

Nos présidents de la République jouissent de quelques agréments en plus de leur liste civile. Des chasses royales leur sont réservées dans les tirés de Rambouillet et dans ceux de Marly, où les gens du pays sont embauchés pour rabattre aux invités de la présidence, chevreuils, lièvres lapins, faisans et perdreaux.

S'étant exercé sur les lapins du Jura, le président Grévy était un bon fusil. Il laissait à un vieil ami M. Mesquitte, grand veneur de la République, le soin d'organiser ses chasses.

Souvent le Président invitait un autre ami, M. Auguste Dreyfus, dit Dreyfus du Guano, sorte de titre nobiliaire qui rappelait les origines de sa fortune.

Auguste Dreyfus était plus redouté des chasseurs que du gibier depuis le jour où Mesquitte avait reçu en pleine figure le plomb destiné à quelque faisan. J'en tiens le récit du garde de Mesquitte : « Ah ! me dit ce dévoué serviteur, quand j'ai vu que M. Dreyfus visait dans notre direction, je me suis dit : mon pauvre maître, il est foutu ! Je me suis vite caché derrière lui. »

Laborieux, modeste, timide, Sadi Carnot n'avait jamais chassé ; mais il était l'homme du devoir, et considérait que la chasse est une charge de la couronne. C'est pourquoi, à peine installé à l'Elysée, il acheta son premier fusil.

— Lapin à gauche ! cria le garde qui l'assistait dans la forêt de Rambouillet.

Carnot se tourna tout d'une pièce ; — on sait qu'il était en bois et qu'il devait à Vaucanson la faculté de se mouvoir. — le coup partit ; les plombs allèrent se loger, — si par respect non du lecteur, mais de la vérité, j'ose ainsi m'exprimer — dans les fesses du général Brugère, qui commandait alors la maison militaire de la présidence. Peut être cette noble blessure ne fût-elle pas sans quelque relation de cause à effet avec les destinées de notre futur généralissime.

Après cet exploit cynétique, on ne vit plus Carnot avec une autre arme qu'une canne, promener sa rêverie dans les tirés présidentiels.

Loubet chassa bourgeoisement, comme il présidait. Dans sa retraite, il continua à braconner quelques cailles et quelques perdreaux autour de Marsanne et, à défaut de perdreaux, comme le roi Dagobert

Il faisait la chasse aux piverts,

jusqu'à l'âge avancé où la maudite cataracte vint poser sur ses yeux un épais bandeau.

Elégant cavalier, membre du Cercle « l'Epatant », — épatant lui-même, — Felix Faure cultivait tous les sports ; il en est mort.

De même que leur prédécesseur le roi Louis-Philippe, nos derniers Présidents n'ont pas eu le goût de la chasse. Paul Deschanel, Raymond Poincaré, Alexandre Millerand, n'ont jamais fêté le grand saint Hubert, ni même le bon saint Eloi.

Gaston Doumergue n'interrompt pas la prescription ; d'autres lapins occupent ses loisirs ; mais il se rend à Rambouillet pour recevoir ses invités.

Durant le septennat du président Grévy, j'avais l'honneur de l'accompagner dans la plupart de ses chasses.

En décembre 1923, sur l'invitation de Millerand qui, à raison de ma qualité de doyen, voulait bien me considérer comme faisant partie du bureau de la Chambre, j'ai chassé pour la dernière fois dans la forêt de Rambouillet. Son ministre de la Guerre présidait la chasse et le déjeuner.

Maginot avait sur nous, pour le coup du roi, un incontestable avantage ; la supériorité de sa taille l'avoisinant avec le ciel, les faisans passaient plus près de son fusil.

Si d'aventure le lecteur prend ces dernières lignes pour une *galéjade* — les hommes du Nord disent une *hyperbole*, — il voudra bien se souvenir que la Provence m'a adopté.

A sa manière chacun chasse
Et le jeune homme et le barbon.
Tonton !

Louis ANDRIEUX.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

Tournoi de Sixte. — Nous sommes heureux d'annoncer que la liste des inscriptions est complète et que par suite de tirage au sort les matchs éliminatoires du matin auront lieu dans l'ordre suivant :

A 10 heures — « Scouts Gapençais » 1re série contre « Laragne Sports » ;

A 10 heures 30 — « U. S. R. » de Pertuis contre « C. d. I. » de Digne ;

A 11 heures — « Sisteron-Vélo » contre « La Provençale » de Manosque ;

A 11 heures 30 — « U. S. V. » contre Les Mées-St.-Auban.

Nous osons espérer que si le temps nous

© VILLE DE SISTERON

favorise, le terrain de foot-ball de la deuxième maisonnette sera le lundi de Pentecôte le lieu de rendez-vous de tous les sisteronnais.

Ajoutons que pour les amateurs de sports ils auront tout intérêt à se rendre à 10 heures précises pour assister à la levée de rideau où ils auront le plaisir de voir les « Scouts Gapençais », champions 1924-25 du Dauphiné et du Lyonnais, vainqueur dernièrement de la fameuse équipe des « Gaz-Arts » d'Aix par 3 buts à 1 etc. etc. qui seront opposés à la non moins bonne équipe le Laragne-Sports demi-finalistes (1926) 1re série du Dauphiné.

Pour les matchs de l'après midi, c'est à dire demi-finales et finale, le tirage au sort aura lieu sur le terrain en présence des équipes vainqueurs des éliminatoires et le premier match commencera à 2 heures précises.

Et maintenant nous faisons appel au public qui désire voir du beau sport et par là encourager les efforts faits par le Sisteron-Vélo et nous demandons à ce que tous viennent le matin à 10 heures précises et le soir à 2 heures au terrain de la 2e maisonnette où ils trouveront pour se désaltérer une buvette avec boissons fraiches de tout premier choix.

Tir. — Dimanche de 9 heures à 12 heures au Stand de la Citadelle grand Concours de Tir au Fusil Lebel (cibles à 120 mètres) doté d'un prix de 50 francs. Nous ne doutons pas que tous les amateurs de tir ne manqueront pas de venir tenter leur chance.

De même nous avisons le public qu'il s'abstienne d'aller se promener vers la partie nord du fort et aux lads des cibles et surtout qu'il ne dépasse pas la limite des pancartes portant l'inscription « Champ de Tir ; Défense de passer ». Que tous ceux que le tir intéresse suivent le chemin menant à l'entrée du fort ; ils n'auront aucun danger à encourir

Il est offert par M. Ch Féraud, au 1er de la course locale de bicyclettes sur Peugeot un écrin contenant une belle médaille en bronze.

Le Concours de Boules

DE SISTERON

— Pardon M'sieu, connaissez-vous Mademoiselle Fanny ?

— Parfait'ment, je puis même vous annoncer, si vous l'ignorez, qu'elle est dans nos murs, je l'ai aperçue. Elle est très belle et visible à l'œil nu. Si vous désirez faire sa connaissance elle reçoit dans sa chambre....

C'est en ces termes que s'abordaient deux boulomanes sur le jeu Capus car c'est peut-être un secret pour beaucoup de joueurs d'apprendre que depuis huit jours la Boule Sisteronnaise possède une Fanny, et Fanny porte bonheur et félicités à ceux qui auront la rare fortune de l'embrasser puisqu'elle est mascotte et généralement on sait ce que valent les mascottes.

Sa venue concorde précisément avec le grand concours de boules qui va avoir lieu à Sisteron mardi 25 mai et que l'on a doté de 1200 francs de prix. C'est Fanny qui présidera ce concours et les renseignements pris sur différents jeux de boules nous indiquent que bon nombre de joueurs essaieront de perdre la partie pour avoir la joie inespérée d'embrasser Fanny tant elle est belle, il en est d'ailleurs à notre connaissance.

Cependant pour la démonstration de ces grandes amitiés se déroulera une petite cérémonie à laquelle nul perdant n'échappera : C'est ainsi que lorsqu'une équipe n'aura marqué aucun point dans une partie une grosse clochette annoncera le quart d'heure sensationnel et Fanny, toutes portes ouvertes et cotillons relevés, montrera, aux lèvres avides et purpurines des perdants, sa douce et souriante physionomie sur laquelle se poseront les chauds baisers aux applaudissements des spectateurs émerveillés. A ce moment des appareils photographiques prendront plusieurs scènes de cette émotionnante cérémonie.

A cette occasion un jeune néophite poète à ses heures, pour bien accentuer un hommage à Fanny dédie aux joueurs de boules les commandements suivants :

COMMANDEMENTS du Joueur de Boules

A ton réveil nul travail tu feras
Pour jouer aux boules habilement.

Ensuite à ta toilette procéderas
Et la feras soigneusement.

A 8 heures l'estomac tu garniras
Le porte-monnaie mêmement.

A 10 heures sur les murs tu liras
Le programme des fêtes lisiblement.

Tes amis comme toi trouveras
Vêtus convenablement,

A 11 heures tu les mèneras
A l'apéritif sagement.

A midi les joues tu te caleras
D'un bon repas copieusement.

A 2 heures la partie tu feras
Avec ton équipe vaillamment,

A 4 heures tu perdras
La partie sûrement.

A 5 heures la cloche tintera
Pour la récompense.... et docilement

A 5 h. 30 tu embrasseras
Fanny... postérieurement

ENVOI

Qui que tu sois, malgré ton âge,
Célibataire ou bon mari
Si tu as perdu aie le courage
De baiser le... de Fanny.

GRANDES ENQUÊTES

MARIAGES D'AUJOURD'HUI

Y a t-il une crise du mariage ? *Les Lectures pour Tous* l'ont demandé à quelques personnalités. Voici la réponse de M. Henry Bordeaux, de l'Académie française :

« Il est certain, dit le romancier, que jamais des générations entrant dans la vie active ne se sont trouvés aux prises avec de telles difficultés. De toutes parts, pour qui veut fonder un foyer des obstacles. Sous la loi du profiteur et de l'intermédiaire, dont on ne veut pas, c'est clair, juguler l'insatiable avidité, le coût de la vie est arrivé à un taux exorbitant. Comment nourir femme et enfants ? Où se loger ? Il était légitime d'espérer que toutes ces difficultés seraient aplanies par le nouvel essor économique, que méritait un peuple attaqué et victorieux. Mais c'est le vaincu qui fait aujourd'hi figure de vainqueur. Que de temps il faudra pour rétablir l'équilibre rompu !

« Même rupture de rapport entre les deux sexes. Pendant la guerre, l'esprit d'initiative et l'intelligence, la compréhension de la vie se sont singulièrement développés chez les femmes. Celles qui étaient mariées ont eu à gouverner seules leur maison, le commerce ou l'entreprise du mari ; elles s'en sont fort bien tirées. Celles qui ne l'étaient pas ont vite compris que la situation ne serait plus du tout la même dans le nouveau monde que dans l'ancien. Dans l'incertitude de l'avenir, elles ont acceptée la loi du travail ; elles l'ont aimée, et par cette courageuse acceptation le mariage a cessé d'être pour elles ce qu'il était trop souvent auparavant : une carrière. Le travail leur a permis de choisir. Que de jeunes gens, retour de la guerre, se sont imaginés qu'il n'avait qu'à jeter le mouchoir et ont trouvé à qui parler Excellente leçon, si elle pouvait leur apprendre le respect de la femme !

« Enfin l'instruction a développé chez la jeune fille la volonté. Faut-il craindre, comme certains, que cette intellectualité croissante la laisse moins femme ? Je ne le crois pas. Je ne crains pas non plus la détourner du mariage. La nature est là, qui commande et dont on n'enfreint pas les ordres. Mais qu'elles se méfient pourtant, nos jeunes contemporaines, de ne pas perdre leur grâce et leur duvet en prenant des allures garçonnières.

« Mais c'est d'ailleurs pour elles que je vois surtout venir la menace.

« On ne semble plus très bien comprendre aujourd'hui ce qu'est le mariage. On s'y lance à l'aveuglette, sans se demander s'il existe entre les partenaires cette communauté de goûts, d'esprit d'éducation qui seule peut permettre une longue communauté d'existence. On bâcle un mariage sur le caprice d'un moment. A beaucoup trop de jeunes gens aussi, il n'apparait que comme un *moyen facile de séduction*. Une demande en mariage, n'est-ce pas la meilleure manière, la plus rapide d'être agréé d'avoir celle qu'on désire quand celle ci est une jeune fille ? C'est une effroyable lâcheté de la part de l'homme, et la femme est dans un piège. Le jour où cela ne lui chante plus, l'autre a le divorce à portée de la main, le divorce toujours en faveur de l'homme. Ah ! que les Italiennes ont été fines et l'ont bien compris ! Il y a quelques années, il y eut au delà des Alpes une sorte de referendum. Le divorce serait-il ou non introduit dans la législation italienne ? Nos sœurs latines n'en ont pas voulu entendre parler. Elles ont bien vu que le mariage intégral, c'est l'unique sauvegarde de la femme, la seule chose qui l'empêche d'être seule un jour, le jour où cela plait à l'homme. »

A. RIO.

(Les Lectures pour Tous)

Chronique Locale

SISTERON

Aux joueurs de boules.

Le concours de boules de mardi 25 mai comporte 1.200 francs de prix dont :

1· prix, 600 francs ; 2· prix, 200 frs, plus le cumul, toutes les parties de la deuxième étant primées.

Concours de tir, 1· prix 50 f. ; 2· prix 25 f

Concours de pointage, 1· prix 50 francs ; 2· prix, 25 francs.

Les inscriptions sont reçues dès à présent chez M Bonnet, confiseur, trésorier ou chez M. Michel fers, président.

Avis de réunion.

Les membres de l'Amicale des Mutilés de l'arrondissement de Sisteron, sont informés que le dimanche 30 mai à 2 h du soir dans la salle de la mairie, aura lieu la grande assemblée générale annuelle.

Ordre du jour : Compte rendu de la situation financière. Election des membres au conseil d'administration, paiement des cotisations.

Le présent avis tient lieu de convocation.

* * *

Aux termes de l'article 55 de la loi du 1er Avril 1923, « tout homme inscrit sur le registre matricule est astreint à faire connaitre ses changements de domicile et de résidence »

Cette disposition s'applique aux réformés définitivement et aux exemptés comme à tous les réservistes.

Ils restent, en effet, dans cette position inscrits au registre matricule et d'autre part, la connaissance de leur domicile ou résidence est nécessaire au Service du Recrutement en raison des visites périodiques auxquelles les astreints l'article 20 de la loi du 1er avril 1923.

Les déclarations de changement de domicile ou de résidence sont reçues dans les brigades de gendarmerie, les mairies et, dans les grandes villes, les commissariats de police.

Au Tribunal

Audience du 21 mai 1926.

Pierresteguy Jean Edouard, 33 ans, ajusteur, sans domicile fixe condamné à 1 mois de prison avec sursis pour vol d'un imperméable.

Barthalay Pierre Onésime, débitant de boissons à Châteauneuf-Val-St-Donat, condamné pour fabrication et vente de similaire d'absinthe : 1· sur les poursuites du ministère public, à 100 fr. d'amende ; 2· sur les poursuites de la Régie, à une amende de 100 frs, aux 5 décimes de cette amende et à la confiscation de la boisson saisie

Fine Aimé, 29 ans, coiffeur a Sisteron condamné pour coups et blessures volontaires à 2 mois de prison et 100 frs. d'amende avec sursis pour l'emprisonnement seulement, et sur la demande de M. Tourniaire Maurice partie civile à payer à ce dernier la somme de 2032 frs. 25 à titre de réparation du préjudice et à lui verser une rente annuelle et viagère de 200 frs, payables à dater du jour du jugement par semestre et d'avance.

Brunet Augusta Marie, épouse Blanc, 39 ans, ménagère à Noyers, condamnée à 2 ans de prison pour vols commis au préjudice de diverses personnes à Sisteron.

Automobiles

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Les possesseurs de véhicules automobiles affectés au transport des personnes concurremment avec des marchandises doivent acquitter la taxe de luxe de 6 0/0

Les conducteurs d'automobiles transportant des personnes reçoivent un permis de circulation de couleur spéciale.

Le fait de transporter des personnes sans être muni du laissez-passer spécial constitue une contravention passible des pénalités prévues à l'article 102 de la loi du 25 juin 1920.

En conséquence tous les détenteurs d'anciens permis de circulation sont invités à les faire échanger chez le receveur des Contributions indirectes (tous les samedis seulement).

Musique.

Si le temps le permet les « Touristes des Alpes » se feront entendre ce soir à 9 heures rue de Provence

—o—

DEMOISELLE Jeune et active demande place dans un bureau. S'adresser au bureau du Journal.

PERDU Une BROCHE-BARETTE en argent surmontée de trois ametystes formant un trèfle. La rapporter contre récompense au bureau du Journal.

Conseil Municipal

Séance du 12 Mai 1926 : Présidence de M. Paret Emile Maire, 18 conseillers étaient présents.

La principale question traitée en cette séance a été celle de l'adduction des eaux. Les travaux de recherches qui avaient été prescrites par une Délibération du Conseil Municipal ayant été terminés, la Commission municipale des travaux s'est transportée récemment au Châtillon pour se rendre compte des résultats obtenus Ces résultats ayant été jugés satisfaisants le Conseil a adopté la réalisation des projets d'adduction d'eau et de construction des égouts. En attendant que l'administration des Ponts et Chaussées ait mis en corrélation les prix pratiqués actuellement avec les dits projets et que les multiples formalités nécessaires pour l'émission d'un emprunt par souscription publique soient effectuées, le Conseil a décidé de terminer au plus tôt les travaux de captage à effectuer au Châtillon. Les dits travaux qui seront en grande partie, payés à l'aide des ressources ordinaires de la Commune seront prochainement mis en adjudication.

En la même séance le Conseil a admis une demande de l'entrepreneur des travaux de réfection de l'hôtel de ville et vu, l'augmentation des prix des matériaux et de la main d'œuvre, lui a consenti une majoration de 21 pour 100 sur le montant des travaux restant à exécuter.

Une taxe annuelle de 100 f. par appareil distributeur d'essence installé ou à installer sur les terrains communaux a été votée.

Pour mettre un terme aux réclamations qui se produisent toutes les années relatives à l'établissement du rôle de la taxe des chiens, le Conseil a décidé qu'à partir du premier Janvier 1926 cette taxe sera unifiée à 5 frs. pour les chiens de toutes catégories. En acquittant la taxe, les propriétaires recevront une médaille qui devra être fixée au collier de l'animal.

Le Conseil a émis un vœu demandant à la

© VILLE DE SISTERON

mission administrative de l'hôpital-hos- de mettre à l'étude un projet de réfection transfert des batiments de cet établis- t et une adaptation plus moderne aux s de salubrité et de l'hygiène.

rès avoir statué sur diverses affaires ad- tratives, l'Assemblée réunie en comité a adopté six demandes d'assistance ntées par des vieillards ou incurables et emandes présentées par des femmes en de.

cteur M Audibert-Rousset.

Gorge - Oreilles - larynx. Consulta- à l'Hôpital de Sisteron tous les pre- s dimanches du mois, de 9 à 16 heures. nsultations gratuites pour les indigents.

CABINET DENTAIRE

E. Casagrande

Place de l'Horloge, Sisteron, oit **tous les jours**, de 9 h à i et de 2 h. à 5 heures.

—o—

ETAT-CIVIL

du 15 au 22 Mai 1926.

NAISSANCES

sario Cabanès Gallègo, avenue de la n.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

ire Henri Louis Reynier, boucher à Reil- e et Yvonne Clémentine Boudoul s. p isteron.

Décès

uno Fidelle Imbard, 78 ans.
né Louis Richaud, 2 ans, Rue de la sterle.

MARIAGES

nt.

VOLONNE

Le temps

froid qui ne veut pas finir a gravement mmagé les récoltes tandis qu'une pluie étuelle qui se transformait en neige sur montagnes, provoquaient divers incidents l ments, effrondements de maisons, et s.

fête de St Pancrace à Sourribes a été quée par suite de trop d'humidité ; espé- que le temps finira par se relever sera rentrer les foins.

OUX, 17, Rue de Rome, MARSEILLE

on du STOPPEUR, 2e étage, achète

OR 12, 18 et 35 frs le gramme, ARGENTERIE, 400, 500 et 1.000 francs le kilog. BRILLANTS jusqu'à 10.000 francs le car. VIEUX DENTIERS BIJOUX. achète le FIX et tout métal DORE.

ANCIENNE MAISON M. BRUNET

27, Rue Droite - Sisteron

adame ANISENSEL,

PROPRIÉTAIRE

Choix considérable de

aïences et Verreries

en tous genres

ALIMENTATION

premier choix aux meilleurs prix

plus sûr des Placements

ous voulez que votre argent vous rapporte il ne coure aucun risque ? Achetez des ns *de la Défense Nationale*. Exonérés de ôt Général sur le Revenu et de tous es impôts.

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
100 »	99 75	99 »	97 75	95 »
500 »	498 75	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 50	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,975 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

n trouve les *Bons de la Défense Natio-* partout : Agents du Trésor, Percepteurs, aux de Poste, Banque de France, Ban- et Sociétés de crédit, chez les Notaires,

Papier Ver-à-soie

en vente

à l'Imprimerie Librairie LIEUTIER, Rue Droite

(ne pas confondre)

CABINET DENTAIRE AMÉRICAIN

1, Avenue de la Gare - Sisteron

90, Rue Paradis - Marseille

Spécialiste pour tous travaux d'or

Bridges - Growns - Inlays

Tous travaux garantis

Tous les Samedis et Foires

Etudes de Me BUES, notaire à Sisteron et de Me BOUQUIER, avocat -avoué à Digne

VENTE MOBILIERE

A THEZE, LE 30 MAI 1926

Le Dimanche trente Mai mil neuf cent vingt six, à **dix heures trente**, devant la maison de feu **Oddou** Frédéric François, il sera procédé par le ministère de Me **Bués**, notaire à Sisteron, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des objets mobiliers ou meubles meublants ci-après mentionnés :

DÉSIGNATION

Divers outils de cordonnier, un établi, une pierre à aiguiser, un lissoir, un petit éteau, une machine à poser les œillets quelques boites de clous, un lot de restants de cuir, une certaine quantité de cuir de bœuf, de veau et de vachette, du fil, des tiges diverses, une machine à piquer les tiges, etc.

Comme meubles meublants, deux lits complets en bois de noyer, un coffre noyer, des chaises, des tables, des placards, un buffet, du linge et divers articles de ménage, etc.

PROCEDURE

Qualité des Parties

Les meubles à vendre dépendent de la succession de Frédéric François ODDOU.

La vente est poursuivie à la requête de Madame Marie Elise VALLON, veuve de Frédéric François Oddou, agissant tant en son nom personnel que comme mère et tutrice légale de la mineure Jeanne Marguerite Emilienne ODDOU, de Thèze,

et de Monsieur Louis ODDOU, cantonnier, agissant comme tuteur datif de la mineure Odette Louise Joséphine ODDOU, de Vaumeilh,

ayant Me **Bouquier** pour avoué.

Une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de Digne, en date du vingt-sept mars mil-neuf cent vingt-six, enregistrée, a réglé certaines modalités de cette vente.

OBSERVATIONS

Le prix de l'adjudication sera payé comptant entre les mains du notaire chargé de la vente avec 16 0/0 en sus pour frais.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Me **Bués**, notaire à Sisteron.

Fait à Digne, le 8 mai 1926,

Ch. BOUQUIER,

avoué poursuivant.

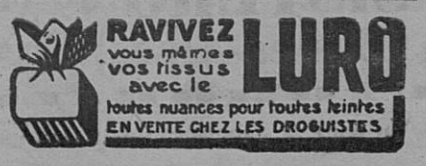

Me JEAN

Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris.

—o— Maladies de la bouche et des dents. —o—

Appareils or et caoutchouc, inlays, couronnes et bridges

INSTALLATION MODERNE

Cabinet permanent à SISTERON, Rue de Provence

(Immeuble de la Recette des Finances)

Cabinet à LARAGNE, Avenue de la Gare

(Maison de la Pharmacie), *ouvert le jeudi et jours de foire.*

Agriculteurs ?... Réfléchissez !..

ACHETEZ VOS MACHINES DE RECOLTE

Moissonneuses, Faucheuses, Râteaux, Tracteurs, Batteuses

à l'Agent capable de les réparer vite et bien aux meilleurs prix

ALBERT AILHAUD

AGENT MACKORMICK

La MOTTE-DU-CAIRE (Basses-Alpes)

CYCLES - MOTOS - CYCLECARS

ALCYON - PEUGEOT

Agent : Ch. FERAUD, rue Droite (prés la Poste)

— SISTERON —

Cycles AUTOS SPORTS

le vélo idéal pour un prix abordable

— REPRISE DE TOUT VIEUX VELO —

4 PUBLICATIONS RECOMMANDEES POUR LA JEUNESSE

FILLETTE la meilleure publication composée spécialement pour les fillettes. Paraissant tous les dimanches, 16 pages en couleur et en noir. Le numéro : *25 centimes*

LE PETIT ILLUSTRE le plus goûté des journaux illustrés de la jeunesse, pour les filles et garçons, Paraissant tous les dimanches. Le N° *25 cent.*

L'INTREPIDE hebdomadaire illustré. Le grand journal de voyages favori de la jeunesse *Aventures - Sports - Voyages*, tous les dimanches 16 pages Le Numéro : *30 centimes.*

CRICRI Journal pour les petits garçons. 16 pages en couleur et en noir. Le Numéro : *25 centimes.*

EN VENTE PARTOUT

Envoi de deux numéros spécimens gratuits de chacune de ces publications sur demande adressée à la SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉDITION, 3, rue de Rocroy, Paris (Xe).

TRIBUNAL CIVIL DE SISTERON

ayant juridiction commerciale

FAILLITE

Avis pour le Concordat

Les créanciers du sieur **Allègre** Julien, matériaux de construction à Sisteron, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre au Palais de Justice du Tribunal de Sisteron, le vingt-cinq mai mil-neuf cent vingt-six, à quinze heures, en personne ou par mandataire muni d'un pouvoir sur timbre et enregistré, pour délibérer sur la formation d'un Concordat, s'il y a lieu, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément à la loi.

Le Greffier du Tribunal,
J. GIRAUD.

HERNIE

Membre du Jury et Hors Concours

R.C. Seine 102.310

Grâce aux célèbres Appareils sans Ressort

COMPRESSION SOUPLE

de **M. GLASER** le grand spécialiste de Paris, bd Sébastopol, 44 (Anc. No 63). la hernie, infirmité dangereuse et souvent mortelle n'est plus désormais qu'un vain mot.

Sanctionnés officiellement par le Corps Médical, le 5 juillet 1922 ces nouveaux appareils appliqués à des milliers de désespérés réalisent chaque jour des prodiges et procurent à tous ceux qui les ont adoptés la **SECURITE** la **SANTÉ**, et selon l'avis des malades eux-mêmes, la **GUERISON DEFINITIVE.**

Devant de tels résultats, garantis toujours par écrit, les personnes atteintes de hernies doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils à :

LARAGNE, 4 Juin, de 8 h. à 2 h. Grand Hôtel Moderne.

SISTERON, mercredi 9 Juin Hôtel des Acacias.

DIGNE, 12 Juin, hôtel Boyer-Mistre.

Nlle CEINTURE PERFECTIONNEE

pour déplacement tous organes

TRAITE de la HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

© VILLE DE SISTERON

Location d'Automobiles

JEAN GALVEZ

CAFE DU COMMERCE — SISTERON

—o— *TELEPHONE 2.* —o—

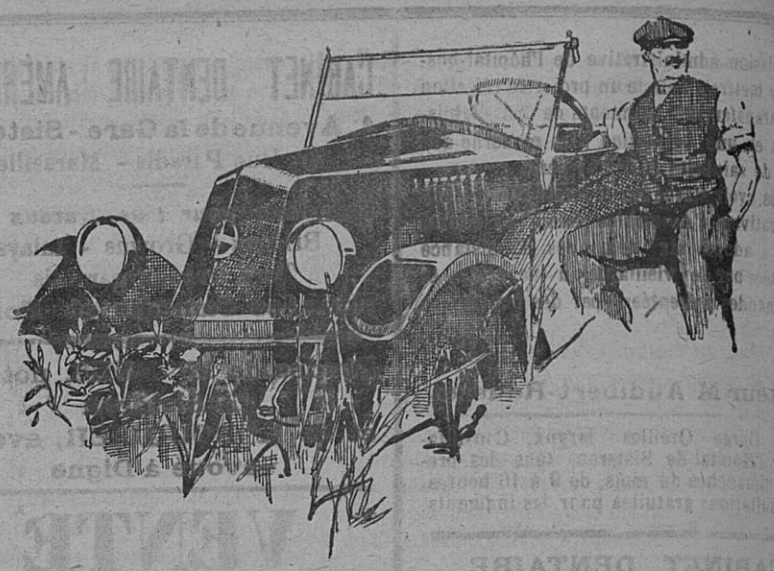

Magasin de Chaussures

Ancienne Maison Chastel

E JULIEN

Rue Saunerie, SISTERON, Près de la Poste

Grand assortiment de **Chaussures** de luxe, sport, travail

pour

hommes, femmes, fillettes, garconnets et bébés

Pour les réparations continuer de s'adresser au magasin de la Rue Droite N° 11.

Acheteurs ! Réfléchissez !

Coûter peu à l'achat est bien.
Coûter moins à l'usage est mieux.
Valoir encore beaucoup six ans après est encore mieux.

C'est pourquoi

La RENAULT

est la voiture

économique par excellence,
quand on tient compte des dépenses occasionnées par les trois facteurs :

Prix d'achat,
Frais d'usage et d'entretien,
Valeur de revente.

De plus, elle vous donne la sécurité par ses freins sur les 4 roues, en supprimant les dérapages et les risques d'accidents.

Rappelez-vous, d'autre part, qu'une voiture sans freins sur les roues avant n'est plus une voiture moderne.

Garage Moderne — Francis JOURDAN

Ne souffrez plus des pieds

Vous trouvez aussi chez JULIEN tous les appareils du Docteur SCHOLL pour les pieds sensibles ou déformés

Seul dépositaire de la marque

« Inusor »

Grand choix de pantoufles à semelle pneu d'auto qui est plus durable et moins chère que le cuir.

Aux Grands Garages :

Les Grandes Marques :

PEUGEOT

La Grande Marque Nationale

BERLIET

Le Roi des véhicules utilitaires

AMILCAR

Ses rapides petites voitures 6 et 7 H. P. (son grand sport 115 à l'heure)

FIAT

La nouvelle 7 C. V.

ROCHET SCHENEIDER

La voiture de qualité incomparable

PANHARD ET LEVASSOR

La voiture de grand Luxe

GARAGE MODERNE, Veuve LAMBERT

GAP (H.-A.) — *Succursale à* **SISTERON** (*B.-A.*)

Vente à crédit (Agence exclusive pour les Hautes et Basses-Alpes) **Essais gratuits de tous modèles**

LOCATION D'AUTOMOBILES

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON